

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	17 (1929)
<b>Heft:</b>	309
<b>Artikel:</b>	Le congrès de la Fédération internationale des femmes universitaires : (Genève, 7-14 août 1929)
<b>Autor:</b>	Revilliod, I.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-259718">https://doi.org/10.5169/seals-259718</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bâle, Zurich, Schafhouse, Berne), sont en effet ceux où œuvrent depuis le plus longtemps des suffragistes, avec un courage que l'on n'estime pas toujours à sa valeur. Alors que, dans ceux où des groupes sont de fondation plus récente, comme Soleure et Thurgovie, par exemple, la proportion est loin d'être la même; et que, dans ceux où l'A.S.S.F. n'a jamais encore réussi à prendre pied, les résultats sont parfois si minuscules qu'ils en deviennent risibles: témoin ces 34 suffragistes sur les 31.427 habitants du canton d'Unterwald! Vérité de la Palisse sans doute! que cette constatation, mais aussi indication précise de la nécessité de fonder partout où cela est possible, sans relâche et sans timidité, ces petits foyers de vie suffragiste que sont nos sections. Et indication aussi de la tâche essentiellement utile qu'elles ont à remplir là, pour celles d'entre elles qui, travaillant dans des circonstances remarquablement difficiles, seraient parfois tentées de se décourager.

En deuxième lieu, un simple coup d'œil jeté sur le tableau ci-dessus confirme, pour quiconque est familier avec la répartition des confessions dans notre pays, l'importance de l'opposition catholique. Le mot d'ordre donné contre notre pétition par la Ligue des Femmes catholiques, et rigoureusement suivi par des Associations professionnelles chrétiennes-sociales, explique à lui seul le résultat de St-Gall, (la 36<sup>e</sup> partie seulement de la population a signé!), de Lucerne, des cantons primitifs, du Valais, de Fribourg, d'une partie des Grisons, et a fait baisser le pourcentage de Genève. Mot d'ordre injustifié, nous avons eu l'occasion de le dire, puisque dans d'autres pays, (Belgique, Angleterre, Irlande, France) les éléments catholiques sont partisans du vote des femmes, et que, dans une récente conférence à Genève, un Père Jésuite a pu se déclarer avec force suffragiste convaincu; mais le mot d'ordre qui tant qu'il subsistera, contribuera à classer notre pays parmi les nations arriérées et incompréhensives de la valeur de la femme. La collaboration socialiste en revanche se manifeste tout aussi nettement dans certains résultats, non pas toujours dans ceux des milieux industriels (à Genève par exemple, les 200 listes remises à l'Union des Syndicats sont revenues presqu'entièrement blanches), mais bien dans ceux du canton d'Uri: 906 signatures pour ce canton, où jamais encore n'avait été faite de propagande suffragiste, alors qu'à Glaris, où ont eu lieu de nombreuses conférences, et où une proposition en faveur du vote des femmes avait même été soumise voici quelques années à la Landsgemeinde, 1050 signatures seulement ont été récoltées pour une population de près d'un tiers plus nombreuse! Mais il faut savoir que les C.F.F. ont à Erstfeld (Uri) une importante station de dépôt avec un nombreux personnel acquis, comme c'est généralement le cas pour ces fonctionnaires fédéraux, au parti socialiste: et l'explication se trouve d'elle-même.

Abstraction faite des deux cantons catholiques de Fribourg et du Valais, la Suisse romande vient en bon rang. En effet, Neuchâtel et Genève marchent en tête comme chiffre de signatures: à Neuchâtel, le 6<sup>e</sup> en chiffres ronds de la population a signé; à Genève, le 7<sup>e</sup>; dans le canton de Vaud, le 8<sup>e</sup>. D'autre part, Genève prend le premier rang si l'on tient compte de la forte proportion de la population étrangère: d'après les chiffres du Bureau cantonal de statistiques, le total des Suisses hommes et femmes majeurs de ce canton n'est que de 96.000 en chiffres ronds, dont les signataires forment alors le quart. N'ayant pas les mêmes données pour Neuchâtel, il ne nous est pas possible de continuer la comparaison sur ces bases. L'élément étranger doit aussi forcément entrer en ligne de compte dans la statistique totale de la population bâloise; et le fait de réunir les deux demi-cantons en un seul a certainement abaissé le taux proportionnel des signataires, qui, pour Bâle-Ville seul, aurait été plus élevé que le 9<sup>e</sup>, chiffre résultant du tableau ci-dessus. Pour Zurich et Schaffhouse, ce serait le 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> (toujours en chiffres ronds); pour Berne et Soleure, le 14<sup>e</sup>; et ainsi de suite.

Un autre pourcentage remarquablement intéressant à établir serait celui des signatures féminines et masculines comparées. Malheureusement à l'heure où nous écrivons ces lignes, ces chiffres nous manquent encore pour trop de can-

tons (ceux qui nous parviendront plus tard devant être ajoutés sur les épreuves), pour qu'il en soit déduit des conclusions marquantes. D'une manière générale et approximative, cependant, on peut dire que les signatures d'hommes constituent à peu près le tiers du chiffre total, et dans quelques cantons cette proportion est même beaucoup plus forte: voyez Tessin, voyez Valais, voyez Schwyz, alors qu'à Unterwald en revanche, on n'a réussi à trouver que six citoyens suffragistes! Cela est important à constater. Car si ce sont les électeurs évidemment qui nous reconnaîtront nos droits en dernière analyse, nos adversaires ne cessent de nous répéter qu'une minorité des femmes seulement en Suisse veut le droit de vote, et les chiffres fournis par la pétition qui a été un utile coup de sonde ne constituent pas tout à fait l'éclatant démenti que nous aurions voulu à cette affirmation. Un vigoureux effort de propagande parmi les femmes s'impose donc.

Et d'ailleurs, en contemplant la bigarrure du tableau que nous avons dressé plus haut, nous nous rendons certainement compte qu'une tâche considérable nous incombe encore pour amener au même niveau à peu près dans toute l'étendue du pays la marée montante de l'idée suffragiste. Alors que, dans certains cantons, la vague bat fortement le pied des citadelles, dans d'autres, elle commence à peine à frissonner à l'horizon lointain — que l'on nous pardonne cette comparaison maritime appliquée à un pays alpestre! — Un énorme travail de propagande, d'orientation, d'explication est indispensable avant de se risquer à affronter une de nos votations populaires fédérales, pour le succès desquelles la majorité, non seulement des voix, mais encore des cantons, est exigée. Dans les cantons les plus avancés en revanche, en Suisse romande notamment — et puisque ce journal s'adresse tout spécialement à la Suisse romande, il n'est pas inutile de le dire ici — la période d'une action plus directe peut certainement être envisagée dans un avenir rapproché. La pétition fédérale a constitué une admirable propagande, nous a valu l'appui de forces nouvelles, souvent inconnues, nous a permis de mesurer le chemin accompli. Il y a là des valeurs matérielles et morales acquises que nous aurions grand tort de ne pas utiliser.

E. Gd.

P.-S. — Quand ces lignes paraîtront, les listes de pétition auront été remises aux Présidents des deux Chambres fédérales, jeudi 6 juin, à 11 heures, par des délégations de chaque canton, qui auront traversé en cortège la ville de Berne. Nous publierons dans notre prochain numéro un compte-rendu de cette manifestation — qui est, elle aussi, un signe que l'idée marche. Car, lorsqu'en janvier 1920, la pétition, organisée par l'Association suisse pour le Suffrage parmi 158 Sociétés féminines et masculines en faveur des motions Greulich-Göttisheim, fut remise officiellement au Conseil fédéral, ce furent trois membres seulement du Comité Central, la Présidente d'alors, Mme Girardet et M<sup>me</sup> Gerhard, qui se rendirent au Palais fédéral avec les feuilles de pétition, la seule mention d'un cortège suffisant pour épouvanter encore bon nombre de suffragistes timorées. Les temps changent...

## Le Congrès de la Fédération Internationale des Femmes Universitaires

(Genève, 7-14 août 1929)

Parmi ces multiples et brèves migrations collectives que Genève, ville des congrès, attire chaque été en vagues successives dans l'enceinte invisible de sa réputation intellectuelle, figurera cette année, et pour la première fois, le peuple des « Femmes Universitaires ».

Sous ce vocable un tant soit peu ronflant se groupent, recrutees dans trente-trois pays et cinq continents, des femmes qui n'ont d'autres trait commun que d'avoir fait des études supé-

rieures, sanctionnées par un grade académique. Cette confrérie, apparue depuis dix ans au répertoire sans cesse grandissant des collectivités internationales, doit son existence, pour une part sans doute, à deux des principales tendances de notre époque : le syndicalisme (ce terme étant pris dans son sens le plus vaste), et l'internationalisme ; et peut-être certains d'entre nous, bousculés dans leurs vieilles convictions individualistes, ont-ils quelque peine à se « mettre au pas » et à reconnaître sans arrière-pensées la nécessité de tant de groupements, tous dûment internationaux.

Nous croyons cependant que celui dont il est question ici a sa raison d'être bien déterminée ; et qu'il y a, à l'origine de son existence, autre chose que le simple instinct gréginaire ou la vanité puérile d'étaler des diplômes... dont leurs titulaires sont souvent les premières à ne pas surestimer la valeur ! Nous constatons simplement ceci : les femmes qui ont passé — et autrement qu'en amateur — par la discipline des études universitaires ont entre elles, malgré toutes les diversités, certains caractères qui leur sont propres ; et, d'autre part, elles constituent une minorité. Cela seul suffirait déjà pour qu'elles aient intérêt à se rapprocher, à se créer réciproquement un *milieu*. Et de fait les Associations de femmes universitaires offrent à celles qui les composent ce *milieu*, où toutes peuvent trouver bénéfice et enrichissement : celles qui pratiquent une profession libérale, et qui, là, cessent d'être une exception pour mettre en commun leurs expériences ou leurs perplexités ; celles qui se trouvent isolées, loin de tout centre, et que l'Association rattache en quelque mesure au monde intellectuel ; celles, enfin, que les classifications officielles renferment sous la rubrique sommaire : « sans profession », parce que leurs existences sont remplies des mille besognes humbles et nécessaires qui constituent la vie de la plupart des femmes, mais qui se rappellent, avec regret parfois, les années d'études, et que l'Association tient en éveil par les contacts qu'elle leur offre, les échos qu'elle leur apporte, la collaboration qu'elle leur demande.

Mais il y a, dans la Fédération des Femmes universitaires, autre chose encore et mieux qu'une « Amicale » ou une association professionnelle. Par la diversité même des intérêts qu'elle représente, la Fédération est immunisée d'avance contre le danger d'un utilitarisme à courte vue ou d'une sorte de franc-maçonnerie égoïste. Sans doute, nombreux sont les avantages matériels qu'elle offre à ses membres : bourses d'études, permettant à leurs titulaires de poursuivre leurs travaux et leurs recherches au-delà des délais universitaires ; voyages scientifiques en commun ; échanges temporaires de postes dans l'enseignement ou dans les laboratoires ; centralisation de l'offre et de la demande pour la traduction des ouvrages scientifiques... J'en passe. Mais, outre cela, il y a l'activité de la Fédération comme telle. C'est parce que ces femmes sont groupées qu'elles peuvent agir utilement au dehors de leur cercle ; peuvent dresser, en commun avec d'autres Associations féminines, des listes de femmes spécialisées dans telle ou telle question d'éducation, d'hygiène ou de morale, parmi lesquelles les gouvernements pourront choisir des conseillères compétentes à déléguer à la Société des Nations ; c'est parce qu'elles sont groupées, encore, qu'elles ont pu s'attaquer avec succès à certains travaux dont bénéficiera le monde universitaire tout entier : tel ce tableau de la valeur relative et de l'équivalence des grades, par exemple ; ou encore cette vaste enquête, patiemment poursuivie dans les trente-trois pays de la Fédération, sur les conditions et les méthodes de l'enseignement secondaire. C'est ainsi, enfin, qu'elles peuvent faire, dans le domaine universitaire, acte d'entr'aide

et de solidarité... Je pense à l'effort tenté en ce moment, au sein de la Fédération, pour arriver à créer un lit dans le futur Sanatorium International de Leysin.

En présence de tant d'entreprises amorcées ou déjà menées à bien depuis les dix ans que la Fédération existe, les esprits les plus réservés sont obligés de convenir que celle-ci a désormais sa place bien à elle et son rôle propre dans le vaste cercle des « organisations » internationales.

\* \* \*

C'est donc à Genève que la Fédération célébrera, du 7 au 14 août prochain, son congrès triennal, en même temps que le dixième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, on prévoit que huit cents déléguées environ, venues de toutes les parties du monde, répondront à l'invitation de l'Association suisse, que préside, comme on sait, Mme Schreiber-Favre, avocate à Genève. Déjà on peut signaler, parmi les congressistes, quelques figures de premier plan : la présidente actuelle de la Fédération, Mlle Gleditsch, Dr. ès sciences chimiques, privat-docent à l'Université d'Oslo ; Miss Cullis, professeur de physiologie à l'Université de Londres et chef de laboratoire au Royal Free Hospital ; Mlle Westerdyk, professeur de botanique et chef de laboratoire à l'Université d'Amsterdam ; Lady Rhondda, qui occupe un poste important en Angleterre comme ingénieur des mines ; Mrs. Corbett Ashby, présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage ; Mme Puech, présidente de la Commission de Coopération Intellectuelle de la Fédération ; Mlle Streicher, professeur à l'Ecole Normale de Sèvres ; Mlle Patzelt, privat-docent à l'Université de Vienne, et bien d'autres encore.

Quant au programme du congrès, nous y trouvons une longue suite de conférences, de communications et de séances de travail, sans parler des visites d'institutions, des réceptions et des excursions en commun. Signalons tout de suite les trois séances publiques, auxquelles sont conviés tous ceux qui auront le désir de s'y rendre : vendredi matin, 9 août, à l'Aula de l'Université, la séance d'ouverture, où l'on entendra, outre les discours officiels, trois membres de l'Association suisse exposer à leurs collègues étrangères quelques traits de l'activité économique et sociale de notre pays. Puis, le soir du même jour, une conférence de Miss Spurgeon, professeur de littérature anglaise à l'Université de Londres, sur *l'Image dans le style de Shakespeare*. Et enfin, le dimanche soir 11 août, ce sera, espère-t-on, Mme Curie qui parlera de la *Valeur de la recherche scientifique*. Un des plus importants numéros du programme sera, d'autre part, un exposé de M. Fuss, du B. I. T., qui donnera aux congressistes la primeur des résultats de la vaste enquête que poursuit en ce moment la Division des Recherches sur le *Chômage des Intellectuels*, son étendue, ses causes et les remèdes qui pourraient y être apportés. On comprend facilement quelle est, à l'heure actuelle, l'importance d'une telle question, sa portée pour l'avenir de la vie de l'esprit, et l'intérêt que peuvent trouver à la débattre des travailleuses intellectuelles venues de tous les points du globe.

De nombreuses séances de commissions, où s'accomplira la majeure partie du travail des congressistes, rempliront le temps dont elles disposeront en dehors des séances plénaires : commissions des Bourses ; des Equivalences ; de l'Enseignement secondaire ; de la Coopération intellectuelle ; des Carrières féminines dans l'industrie, le commerce et la finance ; de la Situation des services publics, etc., etc.

Ajoutons enfin que le Conseil d'Etat et le Conseil Admi-

nistratif offriront au Congrès une réception officielle, qui aura lieu à l'Ariana, si toutefois les bouleversements préalables à la construction du futur Palais des Nations ne sont pas encore déclenchés dans le parc. Une journée en bateau, avec visite du château de Chillon, est également prévue pour samedi 10 août. Et divers voyages d'étude auront lieu dans toute la Suisse avant et après le congrès : à Leysin pour les médecins, au lac de Barbeine et aux usines du Châtelard pour les ingénieurs, à la station biologique de la Linnaea (Bourg-St. Pierre) pour les botanistes, et enfin dans tous les coins du pays, pour toutes les congressistes, qui le désireront, selon les spécialités les plus diverses. Il n'y a en effet pas moins de quatorze projets esquissés.

\* \* \*

#### Un mot pour finir.

De plusieurs côtés, on a laissé entendre à l'Association suisse que l'affluence inusitée de participantes prévue pour ce congrès tenait en grande partie au prestige qu'exerce dans le monde le nom de Genève. Il y a là pour nous un honneur, sans doute. Mais nous pensons qu'il y a surtout une responsabilité. C'est de l'accueil qu'elles auront reçu chez nous, c'est de l'atmosphère qu'elles y auront respirée, des aperçus qu'elles auront recueillis sur notre vie et nos façons de penser et d'agir que dépendra pour une bonne part, l'impression que ces étrangères emporteront de notre pays pour la répandre au loin. Et si nous croyons que la multiplicité des congrès qui se réunissent chez nous est en même temps qu'un effet une des causes, aussi, de l'influence que Genève exerce au loin dans le monde de l'esprit, il vaut la peine de prendre au sérieux la préparation d'une pareille rencontre. Tous ceux qui croient aux valeurs dont notre ville a été et désire rester le foyer sont intéressés à la réussite, non seulement matérielle mais aussi morale de ce congrès.

#### I. REVILLIOD.

N.B. — Pour tout renseignement relatif au congrès, on peut s'adresser à Mme Schaetzel, Dr. en médecine, présidente de l'Association genevoise de Femmes universitaires et de la Commission de préparation du congrès, (Florissant 4). Cette Commission, soucieuse de loger à peu de frais les déléguées « à change bas », serait en particulier très reconnaissante aux personnes qui voudraient bien mettre une chambre à sa disposition pendant la durée du congrès.

♦ ♦ ♦

## Avant le Congrès de Berlin

#### La délégation suisse.

On sait que chaque pays affilié à l'Alliance Internationale pour le Suffrage a le droit d'envoyer au Congrès douze déléguées titulaires et douze déléguées supplémentaires. Voici les noms des déléguées de notre pays, tels que la liste en a été définitivement arrêtée par le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage :

Présidente de la délégation : Mme Leuch (Lausanne); Mmes et Mles Brändly (Zurich), Bünzli (St-Gall), Debrit-Vogel (Berne), Gerhard (Bâle), le Dr. Gourfein-Welt (Genève), Grüter (Berne), Hofer-Hoch (Davos), Antoinette Quinche, avocate (Lausanne), le Dr. Schaetzel (Genève), Schneider-Orelli (Zurich), Schwyzer (Lucerne). Déléguées supplémentaires : Mres et Mles Lüthy (St-Gall), Haberstich (Berne), David, rédactrice du *Schw. Frauenblatt* (St-Gall), Weber (St-Gall), Scheiwiler-von Schreyder (Frauenfeld).

Siégeront spécialement dans les Commissions internationales les déléguées suivantes : Commission de l'Egalité de la Morale : Mme le Dr. Schaetzel, secrétaire de la Commission; Commission de l'Egalité des Conditions du Travail : Mme Gourd (qui ne peut pas être déléguée étant membre du Comité Exécutif); Commission des Allocations familiales : Mme Gerhard; Commission de la Nationalité de la femme mariée : Mme Leuch; Commission de la mère non-mariée et de l'enfant illégitime : Mme Bünzli; Commission de la Paix : Mme Grüter; Commission de la police féminine : Mme Gourd; Commission de la situation légale de la femme ; Mme Leuch.

#### Nouvelles d'autres délégations.

Une importante délégation s'apprête à venir représenter les Etats-Unis au Congrès de Berlin, sous la présidence de Miss Belle Sherwin, l'aimable présidente de la puissante Ligue des Femmes électriques de la grande République d'outre-mer. Citons parmi celles qui se sont déjà embarquées ou vont s'embarquer prochainement Miss Ruth Morgan, la sympathique présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance; Mrs. Maud Wood Parker, un des chefs du mouvement féministe américain, Miss Julia Lathrop, qui a dirigé pendant longtemps le Bureau de protection de l'enfance aux Etats-Unis; Miss James Paige, sénateur de l'Etat de Minnesota; Mrs. Shuler, l'une des femmes journalistes les plus populaires de ce pays qui en compte tant; Miss Maher, directrice du Bureau d'information du Travail féminin; Mrs. Webst, présidente de la Section d'hygiène sociale de la Ligue des Femmes électriques, d'autres encore. Enfin, nous espérons fermement que Mrs. Chapman Catt, Présidente honoraire et fondatrice de l'Alliance, pourra malgré son état de santé, être des nôtres, car son absence serait cruellement ressentie à ces noces d'argent de l'Alliance !

L'Amérique du sud envoie en tout cas Dr. Luisi (Uruguay) un des chefs incontestés du mouvement féministe et abolitioniste, qui est en Europe depuis plus d'un mois, ayant participé aux travaux du Comité contre la traite de la S.d.N. où elle représente son gouvernement; et Mme Cáceres (Pérou), journaliste, romancière et féministe bien connue. Des Indes, viendra Mrs. Sarojini Naidu, qui refusa la présidence de la Législature de Madras pour se consacrer mieux à son œuvre de disciple de Ghandi, et plusieurs de ses compatriotes l'accompagneront. Mme Charaoui Pacha qui personifie si brillamment le féminisme égyptien et ses collègues, Egyptiennes musulmanes ou chrétiennes, ne manqueront pas non plus à l'appel. La délégation australienne est en route depuis plusieurs semaines, et apportera à Berlin les Echos du Congrès féminin pacifique d'Honolulu, qui a posé d'importants jalons pour le travail féministe international des pays bordant le Pacifique.

Parmi les Européennes qui prendront part au Congrès, nous pouvons citer dès maintenant une importante délégation française (Mmes Brunschwig, Malaterre, Suzanne Grinberg, Odette Simon, Marcelle Kraemer-Bach, avocates à la Cour, Suzanne Noel, Dr. en médecine), dont la présence à Berlin, en gage d'entente et de réconciliation entre les peuples a une signification toute spéciale, et une délégation belge: Mme Soyer, une des doyennes du mouvement féministe dans ce pays, Mme de Craane, l'intrépide présidente de la Ligue pour l'affranchissement de la femme et Mme Cizelet, avocate. Mme Betty Kjelsberg, en revenant de Genève où elle préside la délégation norvégienne à la Conférence Internationale du Travail, s'arrêtera à Berlin pour y représenter son pays. Mme Annie Furuhelm, l'un des premiers leaders du mouvement suffragiste en Finlande, et la première femme de ce pays qui ait siégé au Parlement a également annoncé sa venue. Les Italiennes paraissent devoir venir nombreuses, de même que les Roumaines (parmi elles la princesse Cantacuzène. Mme de Reuss Janculesco) les Grecques (Mme Theodoropoulos) les Yougoslaves (Mme Atanaskovitch), les Tchèques (Mme Plaminkowa)... Nous en passons un très grand nombre sous silence, faute de place, mais dont nous aurons à signaler l'activité une fois le Congrès commencé.

#### La Société des Nations au Congrès.

La S. d. N. invitée à se faire officiellement représenter au Congrès a délégué à Berlin Dame Rachel Crowdy, la seule femme chef de Section au Secrétariat, et la princesse Radziwill, membre de la Section d'Information. Le Bureau International du Travail sera représenté par Mme Marg. Thibert, une capacité féministe remarquable, remplaçant Mme Mundt, empêchée par l'état de sa santé de se rendre à Berlin.

## De-ci, De-là...

#### La guerre des gaz.

C'est un sujet à l'ordre du jour. Après la conférence de Francfort, voici que la Commission du Désarmement de la S.d.N. en a discuté à son tour — sans que les inquiétantes descriptions faites aient paru beaucoup accélérer ses travaux, hélas! — et un récent numéro de la *Revue Internationale de la Croix-Rouge* nous apporte toute